



ECOQUARTIER FLAUBERT à ROUEN et PETIT QUEVILLY

Aménagement de l'ECOQUARTIER FLAUBERT

Mise à disposition de l'étude d'impact

Dans le cadre de la mise à disposition du public de l'étude d'impact relative au projet, il est indiqué :

-Que l'autorité compétente pour prendre la décision est la Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe- (LA CREA)

-Que l'autorité environnementale chargée d'émettre un avis sur l'étude d'impact et l'autorité environnementale placée auprès du Conseil général de l'environnement et du développement durable

-Que des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

Bertrand MASSON, Directeur d'études à la CREA joignable au 02 32 76 69 22, ou Christophe GAUTHIER, responsable d'opération à CREA aménagement, joignable au 02 32 81 69 10